



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Josiane Alarie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac :

Que le conseil tiendra une séance extraordinaire le 14 décembre 2020. Lors de cette séance le conseil devra statuer sur :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2021
2. Adoption du programme triennal des immobilisations

Que la rencontre se tiendra à huit clos conformément à la directive émise par le décret ministériel en raison de la COVID-19 et l'arrêté de la ministre de la Santé et des Services sociaux, à l'hôtel-de-ville au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac, à 19h00.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 4 décembre 2020



Josiane Alarie
*Directrice générale et
secrétaire-trésorière*